

Argentine: procès du curé Von Wernich, génocidaire

21-06-2007

Le procès commencera le 5 juillet prochain. Ce sera le premier après la disparition de Jorge Julio López. Ce sera aussi la première fois qu'est jugé un membre de l'Église pour sa participation dans le terrorisme d'État. On estime qu'il durera près de trois mois et que déclareront près de cent témoins.

La Justice a mis une date au procès contre Christian Von Wernich, l'aumônier de Ramon Camps, maître et seigneur des camps d'extermination de la province de Buenos Aires durant la dernière dictature. Von Wernich est accusé de la participation dans sept homicides et 41 cas de séquestration et de tortures, parmi ceux-ci celui de Jacobo Timerman, le directeur du journal La Opinion. Le prêtre a été le conseiller de groupes d'opérations spéciales de Camps. Il était assigné à la Direction d'Investigations de la Police de la province de Buenos Aires que commandait l'ex-commissaire Miguel Etchecolatz. Selon de nombreux témoignages réunis lors de l'enquête, Von Wernich parcourait les centres clandestins de détention et rendait visite aux prisonniers pour les casser psychologiquement. Le procureur Sergio Franco a cité l'histoire du survivant Rubén Ferdinand Schell, un ex-prisonnier de la Brigade d'Investigations de Quilmes, qui a déclaré que durant sa captivité il recevait la visite d'un "prêtre qui disait qu'ils me donneront un autre coup parce que cela faisait encore une tache de plus au tigré (de la chemise)". D'autres témoignages ont signalé que le rôle du curé était de convaincre les détenus de dénoncer leurs camarades. Une des preuves incontestables contre l'accusé l'a donnée le propre Ramon Camps qui, dans une première déclaration a révélé que Von Wernich "pouvait donner foi des lieux dans lesquels est passé Timerman parce qu'il lui a rendu visite dans chacun d'eux". Luis Velazco, ex-détenu dans la Commissariat 5^a de La Plata, est un autre des témoins qui déclareront lors des audiences. Il avait 20 ans quand ils l'ont séquestré. "J'ai eu une relation étrange avec lui, a-t-il raconté à Página/12. La première fois que je l'ai vu, il a essayé de me démontrer qu'il en savait beaucoup sur moi et sur mes frères. Je me sentais très nerveux; il m'a dit 'tranquille, je suis cousin de Monona', la femme de mon oncle. Il avait une photo de moi que ma famille lui avait donnée en croyant qu'il allait me localiser. Il ne leur a jamais rien dit."

Le prêtre devra de plus répondre pour les sept personnes qui avaient obtenu la promesse de Camps de les faire sortir du pays après que leurs familles aient payé une rançon et qui ont été assassinées. Dans au moins un de ces cas, Von Wernich a été celui qui a récolté l'argent. En 1984 le policier Julio Emed a révélé ce fait à la Conadep (Commission Nationale sur la Disparition de Personnes) et a compté comment, en présence de Von Wernich, le médecin policier Jorge Bergés a appliqué à trois de ces prisonniers "des piqûres au coeur, avec un liquide rougeâtre qui était du poison". Le prêtre sera jugé par le Tribunal Oral Fédéral N° 1 de La Plata, composé de Carlos Rozanski, Norberto Lorenzo et Horacio Isaurralde, qui ont déjà condamné à la réclusion à perpétuité Miguel Etchecolatz. On estime que les audiences dureront près de trois mois, durant lesquels il est prévu que déclarent près de cent témoins. L'ex-prêtre est accusé comme co-auteur des homicides de Domingo Moncalvillo, Maria del Carmen Morettini, Cecilia Idiart, Maria Magdalena Mainer, Pablo Mainer, Liliana Galarza et Nilda Susana Salomone. En ce qui concerne les séquestrations et les tortures, en plus du cas de Timerman, il est accusé pour les cas de l'entrepreneur Osvaldo Papaleo et de l'ex président du club de Racing, Juan Destefano. Von Wernich était parti du pays en 1996. Des années plus tard il a été découvert au Chili, donnant une messe dans un village appelé el Quisco. En septembre 2003, par ordre du juge Arnaldo Corazza, il a été arrêté et logé dans la Division Antiterroriste de la Police Fédérale. Le 4 mai dernier, le tribunal a ordonné son transfert dans une prison commune. Le répresseur arrivera au procès à l'âge de 69 ans; en 2008, il en accomplira 70, l'âge légal pour solliciter le bénéfice de la prison à domicile. Pour le juger, le ministère public a unifié deux inculpations et a évalué les témoignages effectués lors du Procès pour la Vérité qui depuis 1998 continue à La Plata, plus d'autres effectués devant la Conadep. Ils coïncident sur le fait que le répresseur est allé dans les centres clandestins de détention qui ont fonctionné dans le cinquième commissariat de La Plata, la Brigade d'Investigations de La Plata, le Puesto Vasco, le COTI de Martínez et la Brigade d'Investigations de Quilmes. Laura Vales, Página/12, 20 juin 2007. Traduction: <http://amerikenlutte.free.fr>